Guide
pour les professionnels face à une situation problématique avec risques suicidaires

COLLÈGE EVARISTE GALOIS
Référents de l'établissement 2015 - 2016

Une infirmière scolaire
Véronique Espada
mardi et vendredi
Tel: 01 47 91 15 50
en interne 42

Une conseillère principale d'éducation
Camille Fabre
du lundi au vendredi
Tel: 01 47 91 15 50
en interne 58

Une psychologue
Marie-Jeanne Sbeity
mercredi ou vendredi matin
Tel: 01 47 91 15 50
en interne 42

Réalisé sous
la direction d'Entr'actes

Préambule

DES DÉCÈS par suicide intervenus sur le quartier par le passé ont affecté les établissements scolaires. Des élèves peuvent tenir des propos inquiétants relatifs à la mort («*Je veux en finir. La vie n'en vaut pas la peine. Je voudrais m'endormir pour toujours. Vous seriez mieux sans moi. Ma vie est inutile, n'a plus de sens.*») ; adopter des comportements dangereux (intérêt soudain pour la mort, les armes à feu ou les médicaments, consommation abusive d'alcool, jouer sur les rebords des fenêtres...) ou exprimer directement leur intention de se donner la mort.

De tels évènements ou situations interpellent notamment la communauté scolaire et appellent son engagement.

Ce guide a pour objet de donner, de manière préventive, des éléments repères sur le suicide (Définitions en Annexe 1), les ressources mobilisables et la conduite à tenir pour ne pas être démuni, prendre en compte le risque et répondre, si besoin, à l'urgence d'un passage à l'acte ou après un passage à l'acte.

Ce guide est un des outils du protocole (Sommaire en Annexe 3). Il a été élaboré à l'attention de la communauté scolaire et socio-éducative afin que chacun soit outillé pour y prendre, si besoin, sa part, à sa mesure. Chacun réagira en fonction de sa sensibilité, de ses possibilités et de ses limites.

LE RÔLE DES RÉFÉRENTS

Conseiller, assurer un relais et un accompagnement des personnels ou familles confrontés à la situation d'un élève suicidaire, participer à l'organisation des appuis.

« Le suicide des jeunes de moins de 15 ans est peu fréquent. ...

Autant que possible, la meilleure approche pour prévenir le suicide en milieu scolaire consiste à encourager le travail en équipe, associant donc tous les acteurs présents : les enseignants de toutes catégories, les médecins, infirmières et psychologues scolaires, les éducateurs collaborant étroitement avec les centres médico-psychologiques de secteur...

Avoir des pensées suicidaires de temps à autre n'est pas anormal. Cela fait partie du développement psychologique normal de l'enfance et de l'adolescence comme de se poser des questions sur les problèmes existentiels et d'essayer de comprendre les notions de vie, de mort et le sens de la vie...

Le suicide n'est pas un événement incompréhensible sorti de l'inconnu : les personnes suicidaires donnent des signes d'alerte et d'indices à l'entourage pour qu'il puisse intervenir à temps... »

Extrait « La prévention du suicide : Indications pour le personnel enseignant et le milieu scolaire »
Organisation Mondiale de la Santé, 2002

Repères sur le suicide et sa prévention

Quelques faits à propos du suicide

Ce sont les élèves qui parlent de se suicider qui le font.
Environ 80 % des personnes qui s'enlèvent la vie signalent leur intention de le faire.

Les élèves suicidaires ne veulent pas mourir.
La plupart des élèves suicidaires sont ambivalents au sujet de la mort. Ils veulent simplement mettre fin à la douleur intolérable qu'ils ressentent.

Il n'y a pas de « genre » suicidaire.
Des élèves de tout type de personnalité, âge, culture, niveau scolaire et situation économique mettent fin à leurs jours. N'ignorez jamais votre inquiétude au sujet d'un élève sous prétexte qu'il n'est pas du genre suicidaire.

Parler du suicide n'encourage pas les élèves à se suicider.
Au contraire, donner aux élèves l'occasion de parler ouvertement de leur sentiment de désespoir peut réduire le risque de suicide.

Les motifs du suicide sont souvent profonds et présents depuis longtemps.
Bien qu'un traumatisme ou un événement récent puisse précipiter un projet de suicide, les problèmes et les sentiments sous-jacents qui mènent aux idées suicidaires existent généralement de longue date. Par exemple, il peut sembler qu'un élève ait tenté de se suicider à cause de la rupture de sa relation avec une petite amie ou un petit ami; le peu d'estime de soi et le sentiment de nullité qui ont fait en sorte que la rupture soit si pathétique ont souvent des racines profondes.

Le suicide : une façon de mettre fin à la douleur, à leur souffrance.

LES JEUNES GENS qui se suicident ne veulent habituellement pas s'enlever la vie – ils veulent simplement mettre un terme à leur douleur, leur souffrance. Certains adultes sont portés à ignorer les « problèmes » des élèves, sachant que ceux-ci sont temporaires; les jeunes n'ont toutefois pas cette perspective globale. Ils croient que le sentiment de tristesse qu'ils ressentent est permanent et qu'ils n'ont d'autre choix que de vivre avec cette douleur profonde ou se tuer. Pour eux, le suicide est une solution permanente à un problème temporaire.

Signes d'alerte

BIEN QUE LE SUICIDE et le comportement suicidaire semblent arriver sans crier gare, l'élève suicidaire envoie presque toujours des signaux.

- Parler du suicide et de la mort ou plaisanter à ce sujet.
- Manifester une disposition à prendre des risques.
- Avoir un comportement différent / un changement brutal de comportement (de bien à mal ou de mal à bien)
- Faire des préparatifs de départs comme donner ses affaires les plus précieuses.
- Augmenter sa consommation d'alcool ou d'autres drogues ou en faire un usage excessif.
- Toute situation qui génère de l'inquiétude chez un professionnel.

Principes d'intervention

Confidentialité : partage d'information limité aux données «utiles» à la compréhension de la situation et à la prise de décision.

Confiance : établie entre les membres de la communauté scolaire et socio-éducative.

Respect de l'élève et de sa famille : recherche de l'adhésion de l'élève et information à la famille des actions proposées.

Respect de l'autorité parentale : souci de faciliter et de soutenir l'exercice de l'autorité parentale.

Conduite à tenir

En cas de propos ou de comportements inquiétants

Je veux en finir. La vie n'en vaut pas la peine. Je ne m'en sortirai jamais. Je voudrais m'endormir pour toujours. Vous seriez mieux sans moi. Ma vie est inutile, n'a plus de sens. Dans quelques jours, je vais enfin être bien... Isolement, retrait, consommation abusive d'alcool ou de médicaments, hyperactivité, extrême lenteur, intérêt soudain pour la mort, les armes à feu ou les médicaments, don inhabituel de biens précieux...

- **Avertir les référents des propos dont on a été le dépositaire ou des comportements constatés**
- Prendre soin de la personne concernée et lui porter attention autant que faire se peut (Cf Comment aider ? Annexe 2). Dire ce que l'on pense faire.
- Se préoccuper de l'entourage (les élèves témoins) en concertation avec les référents.
- Demander de l'information sur le plan de suivi.
- Documenter la situation : noter ce qui a été dit, rapporté ou constaté et indiquer ce qui a été fait (Grille en Annexe 4).
- Demander de l'aide pour soi si besoin (débriefing).

En cas de danger

Vous pensez que l'élève est en danger imminent d'attenter à sa vie.

- **Ne pas le laisser seul. Rester avec lui jusqu'à ce qu'une aide soit apportée.**
- **Chercher de l'aide et avertir les référents.**
- Prendre soin de la personne concernée et lui porter attention autant que faire se peut (Cf Comment aider ? Annexe 2).
- Se préoccuper de l'entourage (les élèves témoins) en concertation avec les référents.

- Demander de l'information sur le plan de suivi.
- Documenter la situation : noter ce qui a été dit, rapporté ou constaté et indiquer ce qui a été fait (Grille en Annexe 4).
- Demander de l'aide pour soi si besoin (débriefing).

En cas de tentative de suicide

- **Isoler le jeune.**
- **Prévenir l'infirmière scolaire qui appellera le 15.**
- **Prévenir la direction, la vie scolaire.**
- Prendre soin de la personne concernée et lui porter attention autant que faire se peut (Cf Comment aider ? Annexe 2).
- Se préoccuper de l'entourage (les élèves témoins) en concertation avec les référents.
- Demander de l'information sur le plan de suivi.
- Documenter la situation : noter ce qui a été dit, rapporté ou constaté et indiquer ce qui a été fait (Grille en Annexe 4).
- Demander de l'aide pour soi si besoin (débriefing).

En cas de décès par suicide

Un décès par suicide est survenu sur le quartier
Cela est susceptible d'affecter l'établissement.
Un suicide est survenu dans l'établissement.

- Participer aux rencontres organisées par les référents et la direction : être informé des faits et prendre connaissance des indications et recommandations.
- Apporter éventuellement des éléments relatifs à l'évènement et aux informations entendues.
- Appliquer les consignes données et se saisir des supports (grilles, lettres, ...).
- Agir en concertation et complémentarité avec les éventuels intervenants extérieurs.
- Demander de l'aide pour soi si besoin.

Annexe 1: **Définition**

Se suicider

Action directe ou indirecte, mais délibérée d'un individu contre sa propre vie. Celui qui se suicide est simultanément celui qui porte atteinte consciemment à son corps et celui qui est la victime.

Tentative de suicide

Toute conduite par laquelle une personne tente délibérément de s'enlever la vie, geste à la suite duquel, ayant survécu, elle a nécessité des soins (sur les plans physique ou psychologique).

Idées suicidaires

Pensées tournant autour du suicide (idées, impulsions, tentations, décisions, plans formulés ou non).

Comportements suicidaires

Succession de comportements mettant en danger, sinon sa vie, du moins sa santé.
Conduites d'autodestruction lente pouvant aboutir indirectement à la mort comme, par exemple, l'alcoolisation et/ou l'intoxication chronique, le refus d'aliments, les automutilations graves, les conduites de défi à la mort, ...

Précisions

Une personne suicidaire est une personne ayant le projet de se suicider ou de tenter de le faire.

Un suicidant est une personne ayant tenté de se suicider.

Une personne suicidée est une personne décédée par suicide.

Annexe 2: **Comment aider ?**

Ce que les jeunes reprochent le plus souvent aux adultes, c'est de ne pas écouter. Nous, les adultes, sommes enclins à donner des conseils, à porter des jugements et à résoudre des problèmes pour les élèves. Ce dont ils ont vraiment besoin et ce qu'ils veulent, c'est quelqu'un qui les écoute, sans plus. Lorsque vous entamez une conversation avec un élève en demandant ce qui ne va pas, la réponse sera souvent « *Rien* ».

N'abandonnez pas. Les élèves ont souvent besoin d'être convaincus que quelqu'un s'intéresse vraiment à eux avant de s'ouvrir et de partager leurs sentiments. Une bonne entrée en matière consisterait à leur faire part des changements que vous avez observés. Par exemple, « *J'ai remarqué récemment que tu* (décrire le changement de comportement). *Peux-tu m'en dire plus à ce sujet?* »

Écoutez les sentiments derrière les mots et soyez attentif à des expressions comme « *J'aimerais mieux mourir que...* », « *Je ne suis plus capable de le prendre* » ou « *Tout le monde serait mieux si je n'étais pas ici* ».

Lorsqu'un élève s'ouvre à vous, ne lui offrez pas de solutions et ne lui dites pas combien il est privilégié par rapport à d'autres. Contentez-vous d'écouter. Vous lui communiquerez ainsi deux messages importants : **Je prends tes problèmes au sérieux et je m'intéresse suffisamment à toi pour vouloir t'aider.**

Obtenir de l'aide !

Si vous avez découvert qu'un élève risque de se suicider ou si quelqu'un vous a parlé d'un élève susceptible de se suicider, **ne tentez pas d'aborder seul la situation.**

Informer le référent dès que vous vous rendez compte qu'un élève est susceptible de se suicider.

Si, selon votre évaluation du risque, vous croyez que l'élève est en danger imminent d'attenter à sa vie, ne le laissez pas seul. Restez avec lui jusqu'à ce qu'on vous apporte de l'aide.

Avertir immédiatement l'un des référents, celui-ci évalue le risque et agit en conséquence.

Ne pas :

- Porter de jugement, tenir un discours moralisateur.
- Inciter la personne à vivre par devoir pour ses proches.
- Donner des recettes du bonheur.
- Vous engager au-delà de vos possibilités.
- Vous laisser enfermer dans le secret.
- Porter seul(e) la responsabilité de l'accompagnement.

Annexe 3: Sommaire du protocole

Le protocole est géré par les référents.

Il est à la disposition de toute personne souhaitant en prendre connaissance.

P.3 Préambule

P.4
- Objectifs
- Situations à considérer
- Personnes engagées ou référentes
- à l'échelle de l'établissement
- Modalités d'actions

P.5
- Principes déontologiques
- Modalités d'organisation annuelle

FICHES TECHNIQUES

Fiche technique I a : Annuaire pour répondre à l'urgence

Fiche technique I b : Numéros utiles en prévention du suicide

Fiche technique I c : Coordonnées des ressources locales en santé

Fiche technique II : Alerte des secours

Fiche technique III a : Questionnement pour une évaluation du risque suicidaire

Fiche technique III b : Comment communiquer au sein des établissements et avec les familles, en cas de décès d'une personne par suicide ?

Fiche technique III c : Indications pour un entretien avec un jeune endeuillé par suicide

Fiche technique IV a : Grille de recueil d'une situation et de son suivi

Fiche technique IV b : Grille de synthèse d'une situation pour l'évaluation annuelle

Fiche technique V : Mémo d'information d'un évènement à l'attention des personnels

Fiche technique VI : Canevas de lettre d'annonce du décès d'un membre de la communauté

Fiche technique VII a : Guide pour les échanges en groupe

Fiche technique VII b : Grille compte-rendu des échanges du groupe

ANNEXES

Annexe 1 : Ressources documentaires

Annexe 2 : Noms et coordonnées de l'ensemble des référents sur le quartier du Parc Sud

Annexe 4: Grille pour documenter le cas

NOM du jeune : .....
Etablissement / Classe : .....

Date / Heure :
.....

Nom du professionnel:
.....

Nom du référent contacté :
.....

Contexte /Eléments de la situation :
.....
.....
.....
.....

Ce qui a été dit et fait :
.....
.....
.....
.....

Ce qui est attendu de ce signalement (but espéré, démarches à engager) :
.....
.....
.....

Observations (difficultés rencontrées, précisions éventuelles...) :
.....
.....
.....

Membres du groupe ayant participé à l'élaboration de ce document

Dans le cadre du projet de prévention des risques suicidaires chez les jeunes, un groupe de travail a été constitué, porté par l'Espace Santé Jeune (ESJ), le Programme de Réussite Educative (PRE) de Nanterre, et le Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) Evariste Galois, sous la direction de l'Unité de psychothérapie – Entr'actes.

Annie-Claire ABITON-BENATTAR, Maître E, RASED Decour et Robespierre
Khalid AMALI, Coordinateur REP, Evariste Galois
Marine BONFILS, Psychologue, Unité de psychothérapie Entr'actes
Jamila CHAKIRI, Psychologue scolaire
Gladys CHAMBERTIN, Coordinatrice PRE, Nanterre
Stéphanie CHEYROU, Infirmière scolaire, Collège Evariste Galois
Véronique ESPADA, Infirmière scolaire, Collège Evariste Galois
Camille FABRE, Conseillère Principale d'Education, Collège Evariste Galois
Patrick HARNAY, Directeur, Elémentaire Picasso
Emmanuelle LU DAC, Psychologue scolaire
Bertrand MELKI, Directeur, Elémentaire Robespierre
Tania MONROSE, Assistante sociale, Collège Evariste Galois
Marie NOVERT, Educatrice, Club de prévention des 4 Chemins
Marie-Jeanne SBEITY, Psychologue, ESJ Nanterre
Jean-Yves TROMEUR, Psychosociologue, Coordinateur Unité de psychothérapie Entr'actes

Conception graphique Luc Fedon - octobre 2015

Usage réservé aux professionnels éducatifs et sociaux du Quartier du Parc Sud.
Toute reproduction totale ou partielle est soumise à l'autorisation d'Entr'actes.